

NOS DIFFÉRENTS ACCUEILS

ILE AUX ENFANTS *Accueil périscolaire du matin et soir*

LUNDIS - MARDIS - JEUDIS - VENDREDIS MERCREDIS & VACANCES	7h15 à 8h45 & 18h00 à 18h30 7h15 à 9h00 & 17h00 à 18h30	Arrivées et départs échelonnés
--	--	-----------------------------------

TEMPS DU MIDI *Avant et après le déjeuner pour les enfants inscrits à la cantine*

LUNDIS - MARDIS - JEUDIS - VENDREDIS <i>Aucune inscription nécessaire</i>
--

COPAINS D'ABORD *Accueil périscolaire après l'école*

Fin de classe Goûter Sans aide aux leçons Avec aide aux leçons	16h15 à 16h30 16h30 à 17h00 17h00 à 18h00 17h00 à 18h00	Les enfants jouent dans la cour de l'école Départ à 16h30 sans goûter ou à 17h après le goûter Départ possible à tout moment Aucun départ possible pendant les leçons entre 17h et 18h
--	--	--

ESPACE AVENTURE *Centre de loisirs*

MERCREDIS <i>Inscription minimum : 2 jours par mois</i> VACANCES SCOLAIRES <i>Inscription minimum : 2 jours par semaine</i>	9h à 17h	Accueil échelonné de 9h à 10h
--	----------	----------------------------------

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'URGENCE

Dans un souci de simplification pour les parents, Espace Libre partage les mêmes fiches de renseignements et d'urgence avec les écoles Maternelle & Élémentaire de Charleval (dossier remis à chaque rentrée scolaire par les enseignant.es).

ADHÉSION

L'adhésion annuelle de 1 euro est obligatoire pour participer aux accueils d'Espace Libre : Temps du midi, Ile aux enfants, Copains d'abord et Espace Aventure. La somme d'un euro est à donner directement à l'enseignant.e de votre enfant.

INSCRIPTIONS

Pour des raisons de sécurité le nombre de places est limité pour chaque accueil (sauf Temps du midi), c'est pourquoi l'inscription est **obligatoire** et **qu'aucun enfant ne sera accepté sans avoir été inscrit dans les délais impartis** : Passé le délai, les inscriptions seront définitivement clôturées.

Modalités :

- **Télécharger les fiches** sur notre site web <https://www.espacelibrecharleval.fr> (également disponible en version papier à Espace Libre)
- **Remplir et nous transmettre la fiche** soit par mail à espacelibrecharleval@orange.fr soit directement en version papier à Espace Libre, ancienne gare, **au plus tard le vendredi midi qui précède l'inscription**.

En cas de planning à la semaine ou en cas de modification exceptionnelle du planning annuel, vous devez également effectuer cette démarche.

- **Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

ABSENCES

En cas d'**absence de votre enfant à l'école** ou si vous venez le chercher alors qu'il est inscrit à l'accueil Copains d'abord, il est **obligatoire de prévenir Espace Libre** par e-mail ou par téléphone : 02 32 49 96 19.

En cas d'**absence de votre enfant à l'accueil Espace Aventure** un remboursement sera éventuellement possible en fonction de l'activité et uniquement si vous prévenez 1 semaine à l'avance ou sur présentation d'un certificat médical.

CAS EXCEPTIONNEL

A titre exceptionnel si vous êtes confronté.e à un imprévu et sous conditions :

- D'avoir signé ce règlement intérieur,
- D'avoir complété et rendu les fiches de renseignement et d'urgence,
- D'avoir réglé l'adhésion de votre enfant à Espace Libre en septembre,

Nous acceptons que l'enseignant.e de votre enfant le dépose à l'accueil des Copains d'abord à partir de 16h25, sans inscription. Cet accueil sera facturé.

FACTURATION ET PAIEMENT

Facturation mensuelle, fin de mois : Ile aux enfants et Copains d'abord.

Paiement à l'inscription obligatoire : Espace Aventure Mercredis et Vacances Scolaires.

Mode de règlement : Chèque, CB en ligne, chèques vacances ANCV, Espèces, Chèque Emploi Service Universel.

En cas de difficultés des solutions d'échelonnement sont possibles.

Pénalités Retards : Les animateurs terminent leur travail à 18h30, au-delà de 5mn de retard pour récupérer votre/vos enfant.s, un forfait sera facturé par enfant :

- De 6 à 15 mn de retard : 10 €
- De 16 à 30 mn de retard : 25 €
- De 31 à 45 mn de retard : 45 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Portes barrières et portillons des écoles**

Pour des raisons de sécurité évidentes il est obligatoire de veiller à les refermer derrière vous.

- **Sac à dos pour les accueils Espace Aventure Mercredis et Vacances scolaires**

Chaque enfant devra avoir avec lui obligatoirement un sac à dos comprenant : un change, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une casquette, un habit de pluie et une gourde.

- **Pour l'ensemble de nos accueils**

Les enfants devront avoir une tenue adaptée à la saison et à l'activité.

- **L'utilisation des téléphones portables par les enfants est interdite**

☐ Je déclare, nous déclarons, avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage, nous engageons à respecter toutes les clauses.

☐ J'autorise à **titre exceptionnel** en cas d'imprévu pour moi, l'enseignant.e à déposer de mon enfant à l'accueil Copains d'abord à partir de 16h25.

A Charleval, le :

RESPONSABLE LÉGAL

Nom :

Signature :